

La crise de la formation en histoire africaine en France, vue par les étudiants africains (1)

EN 1960, année de l'indépendance de la majorité des anciennes colonies françaises d'Afrique noire, Hubert Deschamps était nommé à la première chaire d'histoire de l'Afrique à la Sorbonne. C'était une nouveauté pour un

plus beaux jours devant elle, n'en diminue en rien l'acuité. L'Afrique bouge, dans tous les sens, et emprunte des voies que les africanistes français n'ont jamais vraiment pu saisir et prendre en compte. Il est à peine croyable que le grand débat

rent mordicus. L'échec le plus no- quée par la France et (faut-il encore

doctoral. Pour les étudiants africains désireux de poursuivre des études doctorales, le parcours classique consistait donc à venir dans une université française après avoir achevé une licence ou une maîtrise.

Les premiers étudiants admis dans les programmes africanistes des universités françaises étaient envoyés par leurs gouvernements respectifs et bénéficiaient de tout le soutien financier nécessaire. Une fois leur diplôme obtenu, ces étudiants rentraient immédiatement dans leur pays pour y négocier une intégration dans la fonction publique, ou, pour certains, y entamer une carrière politique. C'était l'époque où les pays africains nouvellement indépendants avaient un tel manque de spécialistes et d'administrateurs que les réquisitions étaient monnaie courante : tel étudiant a été sommé d'interrompre ses études pour venir occuper une fonction administrative, tel autre a été forcé de limiter ses ambitions universitaires en échange d'un poste politique. C'était certainement la belle époque. L'histoire de l'Afrique, en tant que discipline académique, était naissante. Plusieurs africanistes français, après l'échec de la décolonisation, adoptèrent une vision progressiste vis-à-vis des problématiques brûlantes en cours : l'impérialisme, le sous-développement, le néocolonialisme, etc. Les traditions orales furent promues comme sources historiques, malgré les positions extrêmes d'Henri Brunschwig, nommé, en 1961, à la tête de la VI^e section de l'École pratique des hautes études en sciences sociales (devenue École des hautes études en sciences sociales). C'était assurément une époque d'explorations et de débats, même si, avec le recul du présent, ces débats nous apparaissent ana-

chroniques et détachés des réalités africaines d'alors. Dans un tel contexte intellectuel et politique (les indépendances), rares furent les étudiants africains formés en France qui se soucièrent tant soit peu de participer à ces querelles franco-françaises sur l'Afrique. Leur but était avant tout de rentrer valoriser leur savoir et contribuer, chacun et chacune à sa façon, à la construction de nouveaux États indépendants.

L'odyssée des étudiants africains

Aujourd'hui, la situation a considérablement changé. Une très grande majorité des étudiants viennent par leurs propres moyens étudier en France sans bénéficier, comme leurs prédécesseurs, d'un soutien financier régulier. Venir en France est devenu une odyssée avec ses embûches, ses impasses et ses brimades. Il faut d'abord dénoncer la politique de l'immigration de la France qui ne fait plus trop la différence entre le solliciteur d'asile politique, le migrant du travail, l'étudiant et le simple touriste, mais considère tous les Africains qui sollicitent l'entrée en France comme des délinquants potentiels. Pas étonnant que les étudiants africains se retrouvent maintenant dans un cercle vicieux qu'il devient impossible de briser. Une fois en France, pour ceux qui arrivent à obtenir un visa qui se donne maintenant au compte-goutte, les étudiants africains doivent exhiber une carte de séjour valable pour être admis à l'université. Cette carte de séjour n'est, cependant, délivrée par la préfecture qu'à la condition de produire un certificat d'inscription.

Pour ces différentes raisons, les

étudiants africains qui obtiennent également pour nourrir leur « petite

en France, ils perdent leur statut de résident temporaire et sont donc obligés de rentrer dans l'illégalité. Quoique la France accepte, même en regimbant, de former ces étudiants, elle leur refuse la possibilité

core dans les années 70, chacune de ces universités avait son doyen français de métropole. Pourquoi les universités françaises ne pratiqueraient-elles pas une politique de

réciprocité en invitant des collègues

teur de l'UCL (Université catholique de Louvain) ou de l'ULB (Université libre de Bruxelles) sera plus souvent préféré à un docteur d'une université française. Au Congo, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso, les docteurs des universités parisiennes partent favoris par rapport à ceux des universités de la province. Dans les départements d'histoire de certaines universités africaines, on parle même d'antagonisme viscéral entre les anciens élèves de Paris-VII et ceux de Paris-I, antagonisme qui interfère, on s'en doute, sur la nomination des candidats.

On comprend mieux pourquoi les étudiants africains en France diffèrent autant que possible leur entrée sur le marché du travail et dans la vie professionnelle en poursuivant de longues études doctorales. Le choix d'une double inscription (10), devenu maintenant classique, contribue à prolonger indéfiniment le statut d'étudiant. Certains étudiants mariés, pour subvenir aux besoins de leur famille, adoptent des stratégies qui, année après année, les poussent un peu plus loin de l'espoir d'achever leurs études. C'est l'exemple d'un docteur zaïrois, T.K., qui a fondé en 1992 une compagnie de surveillance qui employait, en juin 1996, plus d'une dizaine d'agents. Il m'a avoué qu'après avoir expérimenté de nombreux actes de racisme de la part de clients potentiels, il s'est résigné à engager un collaborateur français blanc pour éviter toute suspicion.

A la question : « Comment voyez-vous votre avenir ? » la majo-

rité des étudiants avancent des réponses pessimistes et désabusées. Ceux qui sont arrivés en France au moment des lois Pasqua de 1993 désirent ardemment rentrer dans leur pays (11) tandis que les « vétérans », souvent mariés et avec des enfants scolarisés en France, ont du mal à surmonter la perspective des conditions de vie difficiles de l'Afrique. Un étudiant zaïrois, M.E., arrivé en France en 1982 pour faire une licence d'AES et qui s'est retrouvé dans une filière d'histoire de l'Afrique noire pour rester en France, parle de la France comme d'une seconde patrie. Il est marié à une Française blanche et a des enfants français. Adopter la nationalité française et devenir Français sont deux choses qu'il distingue clairement puisque, même avec une identité française, « il existe toujours cette peur d'être un citoyen de second rang ».

Cette crise de la discipline a transformé la perception des étudiants africains d'une discipline qu'ils reconnaissent unanimement avoir choisi par vocation : « Je suis tombé victime de ma passion », déclare Issiaka Mande, un brillant doctorant burkinabè de Paris-VII. Il existe maintenant, dans l'esprit de ces étudiants, une prise de conscience très nette que le système français utilise des non-Africains pour former des Africains dans une optique entièrement francocentrique.

Figure d'abord une volonté réelle de propager l'idéologie française en Afrique en se servant des docteurs africains comme des am-

(10) Par exemple, prendre une inscription en DESS de sciences politiques ou en licence de sciences économiques tout en étant inscrit à un programme doctoral d'histoire africaine.

(11) Pour les boursiers burkinabè, par exemple, le retour est avant tout un problème moral puisqu'ils ont signé des engagements décennaux qui font d'eux des débiteurs vis-à-vis du système éducatif de leur propre pays.

bassadeurs. Des docteurs africains en France, disposant d'une double perspective sur la connaissance du champ historique africain, risqueraient par ailleurs de remettre en question le monopole des africanistes français, détenteurs autoproclamés du savoir historique sur l'Afrique. Il y a ensuite, à travers cette masse d'information produite et collectée, une volonté de domination intellectuelle. La majorité des maîtrises et des thèses défendues dans les universités françaises aussi bien que les ouvrages africanistes publiés en France sont introuvables dans les universités africaines. Enfin, cette emprise intellectuelle débouche tout droit sur un contrôle politique. La mainmise politique du gouvernement français, avec son lot d'ingérences et de manipulations, n'a pu être réalisée que grâce à la connaissance sur l'Afrique établie par les africanistes français dont les premiers, il ne faut pas l'oublier, étaient d'anciens suppôts de l'administration coloniale.

Quant à l'enseignement, les étudiants africains jugent le système français trop conservateur et la philosophie de l'université française foncièrement exclusiviste et incohérente. Ils se sentent « ghettoïsés » dans des programmes doctoraux, aux noms parfois pompeux, mais qui ne mènent nulle part : « *Chaque fois que je suis dans la salle de cours ou dans le laboratoire informatique, confesse Zacharia Bandaogo, je me sens comme dans une classe de cours de l'université de Lomé ou d'Abidjan. Tous mes collègues étudiants sont Africains !* » (12). A l'inverse, la disci-

pline ne compte aucun spécialiste d'origine africaine, exception faite d'Elikia M'Bokolo. Il n'y a donc aucune place pour un débat historique qui, à mon avis, doit d'abord poser un problème de légitimité et d'orientation idéologique (13). Il ne s'agit pas de questionner la compétence scientifique des africanistes français, souvent bien outillés, à produire du savoir sur le champ historique africain, mais plutôt de s'interroger sur leur légitimité à décider des problématiques vers lesquelles doit se concentrer la recherche et à fournir un cadre idéologique, forcément « francocentrique », dans lequel doivent se dérouler les débats. Ce qu'il faut à tout prix combattre est que l'histoire de l'Afrique devienne un champ d'expérimentation de théories élaborées ailleurs, et notamment dans les études historiques françaises, au lieu d'être productrice de ses propres préoccupations et de générer elle-même ses propres interrogations. La formation même des étudiants africains reste incomplète, de l'avis de beaucoup d'étudiants, puisque seuls les étudiants français bénéficient d'une réelle formation d'enseignant, par le biais du monitorat, et des moyens indispensables pour la recherche sur le terrain grâce aux allocations Jeune chercheur du ministère français de l'Éducation nationale et des bourses du programme Eras-

tion où des africanistes français enseignent l'histoire de l'Afrique à des classes composées en majorité d'étudiants français.

(13) Ce fut le cas aux États-Unis, à la fin des années 60, lorsque la scission de l'African Studies Association, durant la conférence de Montréal en 1969, provoqua la formation du courant afrocentriste autour de l'AHSA (African Heritage Studies Association) et du département d'études africaines de Temple University.

(12) La tendance se renverse actuellement puisqu'il y a de moins en moins d'étudiants africains qui arrivent à déjouer les barrières administratives pour venir étudier en France. On va donc vers une situa-

mus (14). Pour combler cet handicap, les étudiants africains se faisaient « pompiers de l'Éducation nationale », formation qui leur est désormais refusée.

La discipline de l'histoire de l'Afrique noire dans les universités françaises fait donc partie d'un système éducatif conservateur conçu en priorité pour les étudiants français. Le paradoxe est que la majorité des étudiants qui y conduisent des recherches doctorales ne sont pas français, mais africains. Il n'est pas étonnant que l'avenir de la discipline soit menacé si, d'une part, la philosophie française de l'éduca-

tion n'est pas reformulée et si, d'autre part, les gouvernements africains n'aménagent pas des voies d'insertion pour accueillir une élite dont le rôle peut s'avérer décisif dans le relèvement du continent. Les doctorants africains ne se font, cependant, aucune illusion sur des solutions imminentes dans ces domaines. Pour contourner ce blocage, ils proposent d'organiser, en France, la recherche africaniste en faisant appel aux ressources du privé et militent en faveur de la création de nouvelles universités africaines, ou la gestion de celles qui existent déjà, sur des fonds privés. Même si certains perdent leur motivation et envisagent d'abandonner la vocation d'écrire un jour l'histoire de leur pays, beaucoup, qui réalisent les enjeux idéologiques et politiques inhérents à la discipline, revendiquent un rôle actif dans la reconstruction du savoir historique sur l'Afrique.

(14) L'ironie est que chaque année, à la seule université de Paris-VII, une vingtaine de bourses Erasmus ne trouvent pas preneurs à cause de la désaffection des candidats français ; lire *Univers 7* (le journal de Paris-VII-Denis-Diderot), juin 1996, p. 10. Il faut féliciter l'effort fourni par l'équipe africaniste de Paris-VII qui a réussi à envoyer plusieurs étudiants africains à Louvain, à Rome, sur le programme Erasmus, en Afrique et à Cornell University grâce à d'autres programmes également réservés aux jeunes chercheurs

Ch. Didier Gondola

Historian, Columbia, École II